



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre de membres :
En exercice : 13
Membres présents : 8

Séance du 22 septembre 2022

Sous la Présidence de Cécile DELATTRE, Présidente

Membres élus présents : Cécile DELATTRE, Christian OST, Bernard SAETTLER, Isabelle UNTEREINER.

Membres nommés présents : Eddy COUSINARD, Patricia GONZALEZ, Georges HAYEK, Betty SCHALL.

Membres absents excusés : Michela COLNAGHI-PIERRE, Sandra PETER, Elisabeth TAGLANG.

Anniversaires séniors

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré décide,

- D'offrir un cadeau d'une valeur maximale de 40.00 € aux personnes inscrites sur le fichier domiciliaire de la commune fêtant leurs 80^{ème}, 85^{ème}, 90^{ème}, 95^{ème}, 100^{ème} (et chaque anniversaire passé les 100 ans).
- D'offrir un cadeau d'une valeur maximale de 50.00 € aux couples inscrits sur le fichier électoral de la commune fêtant leurs noces d'or, de palissandre, de diamant ou de platine.

Adopté à l'unanimité

Certifié conforme et exécutoire
Le 23 septembre 2022,

La Présidente,
Cécile DELATTRE



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.



